

19/11/21

LE NOUVELLISTE
www.lenouvelliste.ch

Un prêt pour le funi



La ligne du funiculaire
Sierre-Montana-Crans a été
mise en service en 1911. LDD

MOBILITÉ

Le projet de reconstruction du funiculaire Sierre-Montana-Crans pourra compter sur un prêt de 8,3 millions de francs.

Jeudi, le Grand Conseil a accordé à l'unanimité un prêt conditionnellement remboursable de 8,3 millions de francs en faveur de la reconstruction du funiculaire Sierre-Montana-Crans. Ce montant correspond aux 35% du coût total des travaux, qui se monte à 23,9 millions de francs. Créée en 1911, cette ligne doit être remise à neuf pour des raisons techniques, sécuritaires et juridiques. Le projet doit permettre à la compagnie SMC d'introduire trois courses directes à l'heure. Il prévoit la suppression de quatre des six arrêts intermédiaires.

«Le dialogue va continuer»

A cet effet, plusieurs députés ont demandé au canton de prendre en compte les solutions proposées par l'association F'unis, qui milite pour le maintien de la desserte de toutes ces haltes. «Nous souhaitons que le canton ne limite pas sa contribution au cofinancement de l'installation, mais qu'il s'implique auprès de l'exploitant pour trouver la meilleure variante de fonctionnement possible, dans l'intérêt de tous les utilisateurs», a indiqué la députée verte Daria Moulin.

Chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Franz Ruppen a rappelé que ce projet de reconstruction est indépendant de l'horaire d'exploitation prévu. «Mais puisque l'infrastructure des haltes intermédiaires sera maintenue, toutes les variantes d'horaires restent possibles. Le dialogue avec la compagnie SMC et l'association F'unis va continuer, afin qu'un compromis visant à satisfaire tout le monde soit trouvé.» **FB**